de l'Observatoire des poissons migrateurs en Bretagne



LES CHIFFRES CLÉS 2017...



- Comme l'année précédente, 2017 se traduit par de faibles remontées d'aloses sur les 3 cours d'eau bretons suivis par vidéocomptage. Sur l'Aulne et l'Elorn, les effectifs comptés en 2017 sont parmi les plus faibles enregistrés depuis le début des suivis (respectivement 572 et 28 aloses). Sur la Vilaine, les mesures de gestion mises en œuvre depuis 2016 par le COGEPOMI Bretagne pour réduire la période de pêche au filet des aloses semblent porter ses fruits : l'effectif observé en 2017 (1 271 aloses) est le plus élevé depuis 2012 mais restent bien en-dessous des 50 000 aloses attendues sur un bassin aussi vaste.



- Pour l'anguille, les remontées de civelles sur la Vilaine sont faibles avec seulement 75 kg aux passes piège d'Arzal (630 kg en 2016 et 6 kg en 2015). Les captures de civelles par les pêcheurs professionnels ont atteint 5,9 tonnes sur la . Vilaine soit un taux d'exploitation de 98,7 % en considérant qu'il n'y ait eu aucune mortalité et aucune sédentarisation estuarienne.



- Une fois encore, le bilan est contrasté pour les lamproies marines en Bretagne. Les effectifs comptabilisés en 2017 sur la Vilaine sont critiques avec seulement 348 individus, ce qui corrobore les tendances observées au niveau national. Sur l'Aulne, les effectifs (1820 lamproies) sont, certes, en baisse par rapport à la moyenne des 5 années précédentes, mais connaissent une chute moins brutale que sur les autres bassins. Quant aux comptages des frayères, la situation observée sur les cours d'eau suivis est tout aussi mauvaise, à l'exception du Scorff (nombre de frayères dans la moyenne des années précédentes : 1000 nids).



- L'année 2017 est caractérisée par une production en jeunes saumons moyenne au regard des 10 dernières années avec un indice de 35,7 (indice de 34,7 sur la période 2007-2016). A noter la situation alarmante sur le Queffleuth avec un recrutement quasi-nul depuis 2 ans en lien avec une modification du mode opératoire de la régulation du bassin à flot du port de Morlaix. Les remontées de géniteurs sont élevées sur l'Aulne et le Scorff et restent dans la moyenne des années précédentes sur l'Elorn.

Sources des données : SMATAH-EPTB Vilaine-Quimperlé Communauté-FDAAPPMA35-SCEA pour la FDAAPPMA29-FDAAPPMA56-FDAAPPMA22-BGM- INRA U3E

Forum International SAMARCH "Saumon et Truite de mer. Mieux connaître. Mieux comprendre. Mieux gérer "

Les 16, 17 et 18 mai 2018, Normandie Grands Migrateurs, en partenariat avec Bretagne Grands Migrateurs (BGM), organise au Mont Saint Michel un Forum International dans le

cadre du programme Interreg France (Manche) Angleterre SAMARCH (Salmonid Management Round the Channel - Gestion des salmonidés dans la Manche).

Pour en savoir plus : www.samarch-forum.com/fr/

Une journée mondiale en faveur de la libre circulation des poissons migrateurs le 21 avril 2018

A cette occasion, plusieurs évènements sont organisés en Bretagne. Pour en savoir plus: http://www.observatoire-poissons-migrateursbretagne.fr/actualites/189

Les dernières parutions

Le bilan 2016 des actions du programme « poissons migrateurs » des cours d'eau bretons, édité par BGM, est désormais disponible!

Pour plus d'informations : www.observatoire-poissons-migrateursbretagne.fr/actualites/145

Pour tout savoir sur les poissons migrateurs en Bretagne, consulter notre site internet : www.observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr et inscrivez-vous à notre newsletter à l'adresse :

contact@observatoire.poissons.migrateurs.bretagne.fr



LES POISSONS MIGRATEURS S'EXPOSENT...

Pour emprunter l'exposition GRATUITEMENT lors de vos événements, contactez l'association Bretagne Grands Migrateurs : bretagne.grands.migrateurs@gmail.com

Le PLAGEPOMI des cours d'eau révisé pour la période 2018-2023

Le plan de gestion des poissons migrateurs (PLAGEPOMI) est le document de référence en matière de gestion des poissons migrateurs mis en œuvre pour une période de 6 ans. Il est élaboré par le Comité de Gestion des Poissons Migrateurs (COGEPOMI).

Quelles sont les principales modifications apportées par rapport au précédent PLAGEPOMI ?

Après une phase de consultation du public entre mars et juin 2018, le PLAGEPOMI des cours d'eau bretons pour la période 2018-2023 sera validé par le Préfet de la région Bretagne.

Le COGEPOMI a validé le principe d'une révision simplifiée du PLAGEPOMI par rapport au PLAGEPOMI 2013-2017. L'objectif est d'inscrire le PLAGEPOMI 2018-2023 dans la continuité des objectifs, mesures et actions engagées sur la période 2013-2017.

Le PLAGEPOMI 2018-2023 se concentre sur l'actualisation des informations relatives au cadre des politiques publiques dans lesquelles s'insère le PLAGEPOMI et surtout sur la définition des objectifs, mesures de gestion et programme d'actions pour la période 2018-2023 en cohérence avec le bilan du PLAGEPOMI 2013-2017.

Les principales évolutions par rapport au PLAGEPOMI 2013-2017 concernent des actions relatives aux zones côtières et estuariennes ainsi que l'élaboration de modèles stock-recrutement pour les différentes espèces de manière à mettre en place des mesures de gestion cohérentes au regard de l'état des populations.

Bilan des actions du PLAGEPOMI 2013-2017

Sur les 131 actions prévues, seules 20 % des actions n'ont pas été réalisées. Il s'agit essentiellement des actions qui devaient être menées en zones côtières et estuariennes telles que le recueil de données de captures par les pêcheurs professionnels et amateurs en estuaire et en mer ou des opérations d'amélioration des connaissances sur des espèces présentant des enjeux moins prioritaires : le flet, le mulet porc et la lamproie fluviatile.



Un programme européen pour répondre aux objectifs du PLAGEPOMI : SAMARCH

Le projet de recherche SAMARCH (SAlmonid Management Round the Channel – Gestion des salmonidés dans la Manche) est un programme prévu pour une durée de 5 ans, 2017-2022, représentant un budget de 7,8 millions d'euros, financé en partie par le programme Interreg France (Manche) Angleterre de l'Union européenne. Il implique 10 partenaires français et anglais, alliant organismes de recherche et gestionnaires.

Le projet regroupe 4 axes de travail :

- Axe 1 : Étudier la survie et les déplacements des smolts et des truites de mer ravalés dans les estuaires et les zones côtières.
 Ainsi, un suivi acoustique des smolts qui auront dévalé le Scorff sera mené dans l'estuaire.
- Axe 2: Identifier les rivières d'origine des truites de mer échantillonnées dans les zones côtières, estuariennes ou à l'aval des rivières et définir la dispersion de la truite entre les rivières et les paramètres environnementaux qui facilitent ou limitent les mouvements. Ces recherches seront menées grâce à des données d'ADN centralisées dans une base de données génétiques commune aux truites de mer en France et en Angleterre. Des pêches d'échantillonnage de truitelles ont déjà été menées à l'automne 2017 sur 8 rivières de Bretagne. Près de 300 échantillons de nageoire pelvienne ont été recueillis. Il importe désormais de prélever des écailles de truite de mer adultes et les adresser à l'INRA pour identifier leur rivière de naissance. L'implication des pêcheurs à cette opération est essentielle.
- Axe 3: Fournir de nouvelles informations sur les changements à long terme dans les taux de croissance, le sexe ratio et la fécondité des saumons à partir de l'analyse des collections historiques d'écailles.
- Axe 4 : Communiquer sur les résultats du programme auprès des gestionnaires et des politiques publiques pour établir des recommandations en termes de gestion des salmonidés dans les zones côtières, en estuaire et en eau douce.

Les premiers résultats sont attendus pour 2020 et seront communiqués dans le cadre d'une conférence organisée par Bretagne Grands Migrateurs.











Pour en savoir plus : samarch.org/fr/



En direct des départements...

Côtes d'Armor





L'effacement du barrage de Montafilan sur l'Islet

Situé à 1 km de l'estuaire des Sables-d'Or-les-Pins, **le barrage de Montafilan** constituait un obstacle majeur à la colonisation du bassin par l'anguille. La commune d'Erquy - propriétaire de l'ouvrage et maître d'ouvrage du projet – a préféré son effacement à son maintien, en raison du coût trop onéreux de sa mise en conformité au regard de la continuité écologique.

En étude depuis 2011, les travaux **d'effacement**, menés en 2017, ont consisté à démanteler l'ensemble des éléments : vannages, conduites et bétons avant de créer une brèche dans le barrage pour laisser passer l'Islet afin qu'il retrouve son lit. 6,5 m de chute ont ainsi été effacés et 370 m d'habitats aquatiques ont été restaurés. Le coût des travaux est de **150 996 € TTC**, **financé à 80% par l'agence de l'eau Loire-Bretagne et 10% par la Région Bretagne**.

Auteur : M. Samson, Lamballe Terre et Mer

Ille-et-Vilaine





Travaux de restauration de la continuité écologique sur la Loisance

Le lavoir d'Antrain est le premier obstacle rencontré par les poissons migrateurs lors de leur remontée sur la Loisance. Le syndicat Loisance-Minette a entrepris en 2017 la réfection des vannages et l'abaissement du radier, rétablissant la circulation piscicole sur plus de 1 km de cours d'eau. Le coût total du projet est de 41 928 € TTC, financé à hauteur de 60% par l'agence de l'eau Loire-Bretagne

Auteur : N. Sourdin, SLM



L'effacement du seuil du moulin Saint-Denis sur l'Odet

Le moulin Saint-Denis est situé sur le cours principal de l'Odet, à moins de 4 km de la limite de salure des eaux. Une marche dans la passe à poissons constituait un obstacle pour les poissons migrateurs. Après concertation entre le SIVALODET, l'AAPPMA de Quimper et les propriétaires, le seuil du moulin Saint-Denis a été effacé en 2017. En plus d'améliorer la continuité piscicole en supprimant une chute de 1,8 m, cette action permet aujourd'hui de retrouver des zones courantes, favorables à la reproduction et à la croissance des poissons sur 600 m. Le coût des travaux est de 5 976 € HT, financé à 80% par l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

Auteur : J. Le Dez, SIVALODET

Morbihan





L'effacement du barrage de Pont-Sal sur le Sal

Suite à la fermeture en 2012 de la prise d'eau pour la production en eau potable, la question du maintien de la retenue de Pont-Sal s'est posée. **L'effacement du barrage de Pont-Sal** est apparue la solution la plus pertinente au regard des enjeux économiques, environnementaux et écologiques.

Mené en 2017, il a permis de rétablir la circulation piscicole sur près de 3 km en amont et de restaurer plus de 1 km d'habitats favorables à la reproduction et à la croissance des poissons migrateurs. Le coût global des études et travaux s'élève à 575 000 € HT, financé à hauteur de 62,6 % par l'agence de l'eau Loire-Bretagne et 17,4 % par le département du Morbihan.

Pour en savoir plus : http://www.pont-sal.eaudumorbihan.bzh/actualites

Auteur : A. Le Gal, EDM

Le site internet de l'Observatoire des poissons migrateurs en Bretagne fait peau neuve



La multitude des acteurs et des données collectées sur les poissons migrateurs a conduit BGM à mettre en place en 2011 une plateforme d'informations, de valorisation, d'échanges et de communication pour une meilleure gestion des poissons migrateurs. C'est ainsi qu'a débuté en 2011 l'Observatoire des poissons migrateurs en Bretagne avec la bancarisation des données, leur valorisation et la réalisation d'outils de communication dont le site internet mis en ligne le 1er juillet 2013. La fréquentation du site internet est depuis au beau fixe. Toutefois, le comportement des internautes traduit des besoins et des attentes sur le site internet. La refonte de 2018 a tenté d'y répondre...

VOICI LES NOUVEAUTÉS

UNE PAGE D'ACCUEIL OPTIMISÉE

La page d'accueil offre un accès spécifique par espèce : anguille, saumon, truite de mer, aloses et autres espèces et par thème : suivis aux stations de comptage, informations par bassin versant, rapports de suivis, gestion et actions en faveur des poissons migrateurs, outils de communication.

UN ACCÈS DIRECT AUX SUIVIS DES MIGRATIONS AUX STATIONS DE COMPTAGE

L'accès aux suivis des migrations aux stations de comptage permet de connaître rapidement les effectifs des poissons migrateurs comptés aux stations de comptage sur la Vilaine, l'Aulne, l'Elorn et le Scorff et de les comparer au maximum connu et à la moyenne des 5 dernières années.

DES RAPPORTS D'ÉTUDES ET SUIVIS FACILEMENT À VOTRE DISPOSITION

Outre un affichage des rapports mis en téléchargement par date décroissante de publication, la page documentation donne la possibilité à l'internaute de faire une recherche des fichiers par mots-clefs et filtres (espèce, année, département).

UNE CONSULTATION MAINTENANT POSSIBLE SUR ORDINATEUR, TABLETTE ET SMARTPHONE!

Le nouveau site internet de l'Observatoire des poissons migrateurs a été conçu pour que son contenu s'adapte automatiquement à la résolution de l'écran de l'internaute (format responsive).

DES DESCRIPTEURS ET INDICATEURS POUR TRADUIRE L'INFORMATION

Inspirés des tableaux de bord et observatoires développés par d'autres associations migrateurs, des descripteurs et indicateurs adaptés au contexte breton ont été définis pour apprécier :

- L'état des populations de poissons migrateurs et leur dynamique,
- Les pressions exercées sur ces espèces et leurs évolutions,
- Les réponses apportées pour limiter ces pressions et améliorer l'état des populations de poissons migrateurs.

Les pages "Espèce" permettent de visualiser l'état, la tendance et l'année de mise à jour de l'ensemble des indicateurs et descripteurs spécifiques à l'espèce. Ils seront illustrés par une fiche interactive qui synthétisera l'information à l'échelle régionale et permettra l'analyse des données par territoire et année.



3 indicateurs sont d'ores et déjà disponibles : le suivi régional des indices d'abondance des juvéniles de saumon, le suivi de la reproduction des lamproies marines en Bretagne et l'état d'avancement de la restauration de la continuité écologique sur les cours d'eau bretons classés en liste 2. La newsletter de l'Observatoire des poissons migrateurs vous tiendra au courant de la parution des prochains indicateurs!







Soutiennent les actions en faveur des poissons migrateurs : l'agence de l'eau Loire-Bretagne, le Conseil régional de Bretagne, les FDAAPPMA des Côtes-d'Armor, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, l'Agence française pour la biodiversité, les Conseils départementaux des Côtes-d'Armor, du Finistère et du Morbihan, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement et le GIP Bretagne Environnement.



888

9, rue Louis Kerautret Botmel CS 26/13 35 067 Rennes Cedex - Tél : 02.99.22.81.84

www.observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr bretagne.grands.migrateurs@gmail.com Directeur de publication : Jean Yves Moëlo, BGM Responsables de la publication : Gaëlle GERMIS & Noémie DELEYS, BGM Coordination : Laëtitia LE GURUN, BGM Rédaction :

Gaelle GERMIS & Laetitia LE GURUN, BGM
Création graphique et impression : IMAGIC
Imprimé en 2000 exemplaires sur papier recyclé
par un imprimeur certifié IMPRIM'VERT
ISSN : 2261-0537 – Dépôt légal : Avril 2018